



INFORMATION pour un regroupement familial

Par **archikimo**, le **31/01/2013 à 18:48**

BONSOIR, esperons avoir une réponse bon je suis un homme tunisien j'ai déposé un dossier de regroupement familial depuis presque 3ans mais a se moment j'ai pas eu de repense ni positive ni négative alors pour cela j'ai fait un recours dérivé par un juge et j'aimerais savoir combien ça prend du temps je vous remercie infiniment

Par **AlexanderVas95**, le **31/01/2013 à 20:41**

bonsoir, rnà ce rythme je crois que votre dossier a été refusé, normalement au bout de 4 mois c'est un refus implicite.